

Fenêtre de cave

ENTRETIEN ET SOLUTIONS
PRATIQUES



homegrade
.brussels

La fenêtre de cave, témoin du passé bruxellois

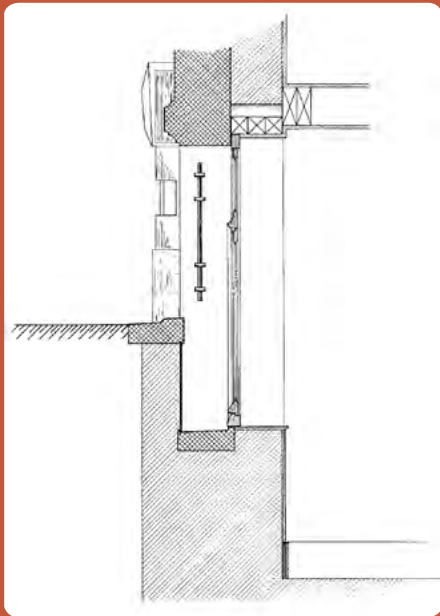
Témoin de l'époque où les caves abritaient les cuisines, la fenêtre de cuisine-cave est un élément typique de la façade de la maison bourgeoise de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, que l'on peut encore admirer aujourd'hui dans les rues de Bruxelles.

Une grille en ferronnerie protège la fenêtre contre les effractions et vient enrichir l'effet du soubassement de pierre de la façade.

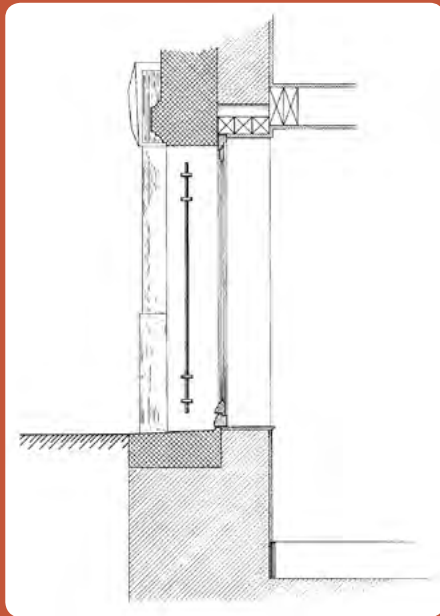
Éléments de composition architecturale à part entière, la fenêtre et la grille de cuisine-cave sont trop souvent sacrifiées pour des raisons éminemment pratiques.

Vous trouverez dans cette brochure des techniques pour conserver cet élément architectural emblématique, mais aussi pour l'entretenir et le rénover.

Les deux systèmes de fenêtres de cave : dessins en coupe



Le châssis de fenêtre descend sous le niveau du trottoir.



Le châssis de fenêtre démarre au niveau du trottoir.

Un peu d'histoire...

La cuisine-cave est liée à l'organisation verticale de la maison urbaine du XIX^e siècle dans laquelle le rez-de-chaussée était traditionnellement réservé aux pièces de réception tandis que les espaces de service – cuisine, buanderie – occupaient le sous-sol semi-enterré.

Cette disposition entraînait un éloignement peu commode de la cuisine-cave et de la salle à manger située au rez-de-chaussée. Dans certains cas, un monte-plat facilitait le service.

Les fenêtres qui éclairent les cuisines-caves se prolongent habituellement sous le niveau du trottoir à l'intérieur d'un espace ménagé dans l'épaisseur du mur de façade. Ce dispositif favorise la pénétration de la lumière oblique qui se réfléchit sur des parois peintes en blanc ou tapissées de carreaux de faïence.

À la fin du XIX^e siècle, la surélévation de plus en plus importante des rez-de-chaussée que l'on atteint désormais par une volée d'une dizaine de marches depuis le hall d'entrée fait remonter le sous-sol.

Souvent, la fenêtre de cuisine-cave ne descend plus sous le niveau du trottoir. La grille est alors pourvue d'une serrure et présente un ou deux ouvrants.

Dans l'entre-deux-guerres, avec la « crise du personnel de maison » et la rationalisation du logement, les cuisines montent d'un étage tandis que les sous-sols redeviennent de simples caves destinées au rangement.

Un élément de façade menacé par la perte de sa fonction

Les anciennes cuisines-caves ne sont en général pas habitables faute d'un éclairage naturel suffisant. La façade est alors souvent menacée par des transformations inadéquates...

La haute fenêtre de cuisine-cave et la grille qui l'accompagne sont parfois supprimées pour faire place à un garage dont la porte s'accorde souvent mal à la composition de la façade.

Dans le cas des fenêtres qui descendent sous le niveau du trottoir, pour éviter l'accumulation de vieux papiers et de salissures qui transforment la fenêtre de cave en « trou à misère », certains propriétaires suppriment la grille de fenêtre et le châssis et ferment la baie au moyen de briques de verre qui défigurent la façade. Cette « solution » est également techniquement néfaste car elle affaiblit l'éclairage du sous-sol et empêche une bonne ventilation.



Fenêtre de cave bouchée par des briques de verre



Rue Jenatzy, 1030 Schaerbeek

Éliminer le « trou à misère » sans modifier l'aspect de la façade

Divers « systèmes D », faciles à mettre en œuvre et peu coûteux, permettent de limiter fortement la pénétration des saletés en conservant la grille en ferronnerie.

Le plus simple, déjà appliqué au XIX^e siècle, consiste à fixer, derrière la grille, un treillis à mailles fines et de couleur foncée faisant retour dans le bas pour fermer l'ouverture entre le trottoir et les barreaux.

Un verre épais peut également être posé en oblique en prenant appui sur le rebord du trottoir.

Le remplacement du châssis de fenêtre existant, par un châssis ouvrant de plus petite dimension reposant sur un linteau placé au niveau du trottoir permet d'éliminer définitivement le « trou à misère » tout en préservant la grille en fer forgé ainsi qu'une bonne ventilation des caves. Cette solution peut être appliquée lorsque la grille ne descend pas sous le niveau du trottoir.

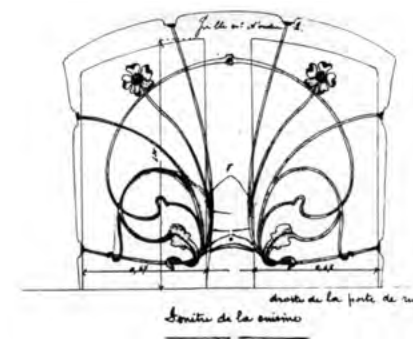


Fenêtre de cave protégée par un treillis



La grille en fer forgé

La grille est généralement formée de barreaux de section circulaire ou carrée, torsadés, enrichie de motifs ornementaux rapportés. Contrairement aux balcons qui sont souvent composés de panneaux de fonte, la grille de cuisine-cave est toujours réalisée en fer en accord avec son rôle de protection contre les effractions. Le renouveau de la ferronnerie artisanale à la fin du XIX^e siècle explique la variété des motifs qui ornent les grilles de cuisine-cave.



Ernest Blérot, maison personnelle de l'architecte, détruite
Rue Vilain XIII 1, 1050 Ixelles
© Coll. AAM

Entretien, reconstitution ?

L'entretien des grilles en fer forgé ne pose pas de problème particulier : décapage et remise en peinture constituent une protection efficace contre la rouille. Comme les autres éléments de ferronnerie de la façade, la grille de fenêtre de cave du XIX^e siècle est généralement peinte en noir. D'autres choix de couleurs apparaissent dans certaines maisons Art nouveau. Le seul moyen de retrouver la couleur d'origine est une étude des anciennes couches de peinture (stratigraphie).

Si par malchance, la grille de votre fenêtre de cave a été supprimée dans le passé, sachez que tout n'est pas perdu : un ferronnier familiarisé avec les techniques traditionnelles pourra vous proposer une reconstitution s'inspirant de modèles anciens ou travailler selon un nouveau dessin de grille qui s'adaptera aux lignes de votre façade.



Beau détail de ferronnerie



Avenue Jef Lambeaux 12, 1060 Saint-Gilles
© Louise Isselé

Règles d'urbanisme

Principe général

Tous les travaux qui modifient l'aspect architectural d'un bien nécessitent l'obtention d'un permis d'urbanisme.

Bâtiment non protégé

L'interlocuteur est le service de l'urbanisme de la commune. Celui-ci vous informe sur les permis d'urbanisme qui doivent être demandés lorsque l'aspect architectural est modifié (changement de formes, de divisions, de couleur, de matériaux, d'épaisseur, etc.).

Bâtiment protégé

L'interlocuteur est la Direction du patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, le remplacement, même à l'identique, doit toujours faire l'objet d'une demande de permis. C'est aussi le cas des restaurations, mais, en principe, pas de l'entretien. La frontière entre restauration et entretien n'étant pas toujours facile à tracer, il est préférable de consulter la Direction du patrimoine culturel avant d'effectuer toute intervention. Celle-ci déterminera si les travaux envisagés sont ou non soumis à permis et informera sur les démarches éventuelles à entreprendre.



La rénovation de logements, même modestes, constitue souvent un gisement de matériaux de construction et de ressources : planchers, portes, radiateurs, carrelages, poutres, briques...

La **valorisation**, la **réutilisation** ou le **recyclage** permettent de donner une nouvelle vie aux matériaux et aux éléments, d'éviter le gaspillage et d'économiser la production de nouvelles matières premières. C'est le principe de l'**économie circulaire** !

Consultez notre brochure « **Rénover : réparer, réutiliser et recycler** » pour plus d'informations et/ou renseignez-vous auprès de nos conseillers !



La Région de Bruxelles-Capitale propose des primes et incitants pour encourager la rénovation du bâti. De nombreux éléments patrimoniaux, même s'ils ne sont pas classés, font l'objet d'une aide financière spécifique (*sgraffites, carreaux de céramiques, mosaïques, vitraux, balustrades, ferronneries, éléments de décor des jardinets à front de rue ou singularisant une porte, un châssis ou une corniche*).

Ces aides financières varient régulièrement. Consultez notre « **Synthèse des primes** » sur www.homegrade.brussels ou contactez nos permanences pour des informations à jour !



Pour trouver un **artisan** ou une entreprise spécialisée dans les travaux de réparation, conservation ou restauration d'éléments de votre logement, consultez www.metiersdupatrimoine.brussels.

Ce site présente plus de 150 professionnels actifs en Région bruxelloise.

Des références et photos de chantiers vous aident à choisir le spécialiste pour votre projet.



Homegrade publie régulièrement des nouvelles **brochures thématiques** autour des éléments patrimoniaux bruxellois les plus courants (*façades, vitraux, sgraffites, balcons, revêtements de sol, corniches, fenêtres, portes, ascenseurs anciens...*) et du logement : **rénovation** (*isolation, acoustique, sécurité & équipements, châssis, ventilation, chauffage, citerne, énergies renouvelables, économie circulaire...*), **copropriété, mitoyenneté, acquisition, location...**

Retrouvez toutes les brochures sur www.homegrade.brussels ou à la permanence. N'hésitez pas à contacter nos conseillers !



Liens utiles

Plus d'informations sur le logement, l'environnement, l'urbanisme, le patrimoine, les primes et les aides financières à Bruxelles :

www.environnement.brussels

www.logement.brussels

www.patrimoine.brussels

www.urbanisme.brussels



Lectures utiles

Bois et métal dans les façades à Bruxelles, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin et Archives d'architecture moderne (coll. « L'art dans la rue »), 1997.

Carnet d'entretien. Métal, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin et Région de Bruxelles-Capitale (coll. « L'art dans la rue »), 1997.

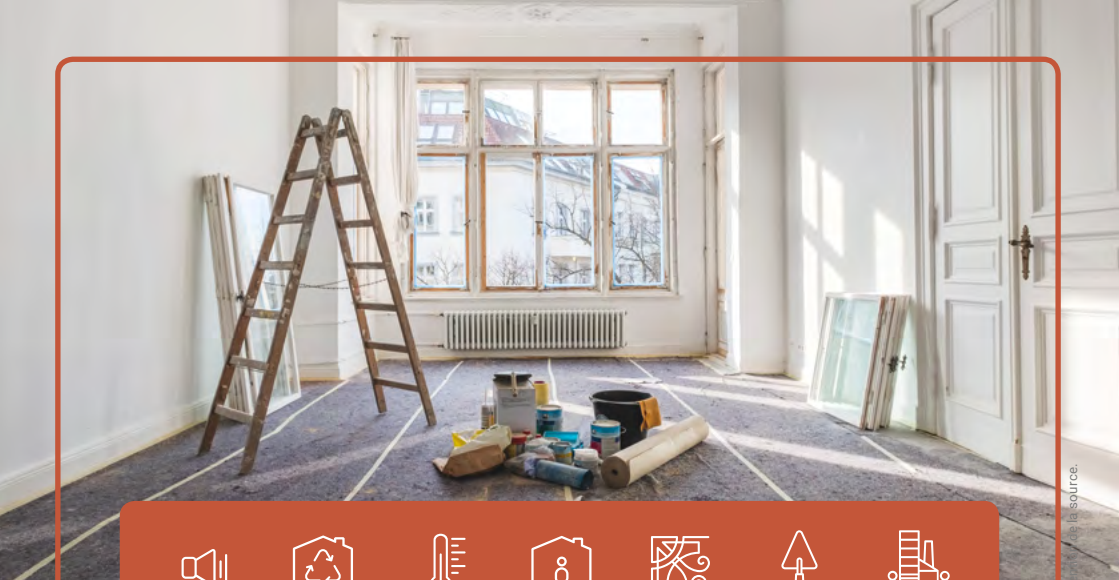
Rédaction et iconographie : Jérôme Bertrand, Homegrade

Éditeur : Homegrade

Date et lieu d'édition : Bruxelles, 2019

Crédit photographique : Jérôme Bertrand, Homegrade, e.a.

Photo de couverture : rue Jenatzy 5, 1030 Schaerbeek



ACOUSTIQUE



BÂTIMENT
DURABLE



ÉNERGIE



LOGEMENT



PATRIMOINE



RÉNOVATION



URBANISME




Guichet d'information gratuit :

 **place Quetelet 7**
1210 Bruxelles

du mardi au vendredi de 10h à 17h,
le samedi (hors congés scolaires)
de 14h à 17h

Permanence téléphonique :

 **1810** du mardi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h

Vos questions par courriel :

 **info@homegrade.brussels**



Publications

www.homegrade.brussels



Facebook

[@homegrade.brussels](https://www.facebook.com/homegrade.brussels)



Métiers du patrimoine architectural

www.metiersdupatrimoine.brussels

www.homegrade.brussels

